Conseil Général
Département de l'Allier

Direction de la Jeunesse, de l'Education,
de la Culture et des Sports

ACTES NEUJ PRO 2010

TABLE RONDE 4

LES 11-15 ANS SONT-ILS LES OUBLIÉS DES POLITIQUES JEUNESSE ACTUELLES ?

***Chantal DE LINARES**, Sociologue*
***Christophe GOUTTEBARON**, Délégué régional des Francas Auvergne Limousin*

***Philippe LENGLET**, Délégué général de la Ligue de l'Enseignement de l'Allier, Animateur*

Philippe LENGLET, Animateur
Bienvenue dans cet atelier ; vous êtes nombreux ; j'espère qu'il y a autant de monde dans tous les ateliers, cela prouve que la question que l'on se pose intéresse beaucoup de gens. Nous devions avoir 3 intervenants, malheureusement, l'un d'entre eux a des problèmes de santé et ne pourra pas être des nôtres aujourd'hui : je vous présente ceux qui sont présents : Chantal de LINARES, chercheur associé à l'INJEP, qui a longtemps travaillé au sein de l'INJEP, Christophe GOUTTEBARON, Délégué régional des Francas Auvergne Limousin. Ils vont intervenir chacun dans leur champ sur cette question.

Je voulais vous présenter la problématique telle qu'on souhaitait la développer ; en faisant cette présentation, j'empiétais sur le champ de mes collègues, j'ai donc préféré transformer cela en questions. La première : les 11-15 ans, qui sont-ils ? Est-ce que des caractéristiques les définissent particulièrement ? Posent-ils des problèmes particuliers à la société et en tout cas aux professionnels que nous sommes, qui font que l'on recherche des réponses ? C'est ma première série de questions autour des jeunes de 11-15 ans, des ados. Ensuite, comment va-t-on à leur rencontre ? Comment travaille-t-on avec eux ? Y a-t-il des difficultés ? Est-ce que ce sont des publics avec lesquels on arrive à travailler facilement ? Comment notre société les regarde ? Les regarde-t-elle pour ce qu'ils sont ou est-ce qu'elle en fait autre chose ? Par exemple des prédélinquants, pour donner un exemple. Est-ce qu'ils sont plus que d'autres exposés à certains types de conduites ? C'est un ensemble de questions auxquelles les intervenants pourront répondre.

Ensuite, quelle offre en terme d'animation, de proposition d'activités, de proposition de cheminements, d'initiatives propose-t-on aux jeunes de 11-15 ans ? Comment cela se met-il en place ? Quels moyens sont mis en place par les différents financeurs, que ce soit l'Etat, les collectivités locales, le tissu associatif, pour essayer de répondre aux besoins et aux demandes de ces jeunes ? Cet ensemble de questions nous permet de nous poser légitimement cette question : les 11-15 ans sont-ils les oubliés des politiques publiques ? Si l'on se pose cette question, forcément, il y a quelques champs pour lesquels on pourra dire non, et derrière, pourquoi ?

Chantal de LINARES, Sociologue
Je reviens sur ces éléments : je ne suis plus à l'INJEP, mais j'ai travaillé longtemps à l'INJEP et je travaille encore avec l'INJEP ; j'ai notamment participé avec le Ministère, c'était le Ministère qui était d'ailleurs à l'initiative, à une expérimentation qui a été conduite sur 9 sites, qui concernait les 11-15 ans ; on s'intéressait à l'INJEP aux 11-15 ans, c'est pourquoi on s'est embarqué dans cette expérimentation qui a été tout à fait passionnante. En préparant cette rencontre avec vous, une chose m'est revenue en mémoire, avec d'autres collègues avec lesquels j'en ai discuté, cette question de l'adolescence est à la fois émergente et existe depuis pas mal de temps ; il est intéressant de voir comment elle nous travaille et évolue, en même temps que notre société évolue.

Sans m'attarder là-dessus, car point n'est besoin de trop se lancer dans le passé, nous n'avons pas assez de temps, je renvoie à l'excellent travail d'Agnès TIRSET sur l'adolescence, qui montre comment l'adolescence est un âge de la vie qui s'est construit peu à peu avec les progrès de la scolarisation, au XIXème siècle ; les trois figures constitutives de l'adolescence sont la puberté, l'âge de la puberté, la crise et l'encadrement ; ce sont trois éléments qui pourraient définir l'âge de l'adolescence. Je ne vais pas faire ce travail, un peu long et fastidieux, mais si l'on regarde chaque terme, on s'aperçoit que du point de vue du sociologue, en tout cas, pas du tout du point de vue du psychologue, car les psychologues ont énormément travaillé sur l'adolescence et ont contribué à faire émerger les questions d'adolescence, un certain nombre d'éléments aujourd'hui ont été un peu transformés, notamment la question de la puberté ; les 11-15 ans, nous les appelons maintenant soit les « pré-adolescents » ; le terme « adolescent » est inclus ; soit « les ados naissants » pour reprendre le terme de François de SINGLY.

Je laisse le XIXème siècle, mais vous renvoie quand même au travail d'Agnès TIRSET, car il est passionnant ; il nous permet de comprendre l'héritage, les représentations dont nous avons hérité, autour de puberté, crise et encadrement, qui sont devenues une espèce de doctrine inconsciente de l'adolescente, comme si l'adolescence n'existait pas en dehors de la puberté, de la crise et de la nécessité d'encadrer les adolescents. Je souligne ce point car je crois que dans nos représentations, même inconscientes, cela existe très fort.

Je me rapprocherai d'aujourd'hui en rappelant 3 rapports administratifs ; je ne vais pas braconner du côté des travaux trop théoriques, mais un rapport d'étudiant de l'ENA qui date de 2003, le rapport du défenseur des enfants, Madame BRISSET, et le dernier rapport qui date de 2007 de VERSINI ; ces trois rapports abordent la question de l'adolescence, et c'est tout à fait intéressant, car ce sont des rapports publics, qui ensemble, à des temps différents mais de la même manière, soulignent, d'une part le mal-être des adolescents, en précisant toutefois que cela ne concerne pas tous les adolescents ; c'est essentiel ; on oublie souvent, quand on lit ces grands rapports, de voir que tous les auteurs de ces rapports ont insisté là-dessus, il y aurait, les chiffres concordent à peu près, en gros, 15 % des adolescents qui sont vraiment en difficulté, en mal-être, le reste des adolescents va plutôt bien ; c'est un préalable que je crois nécessaire de souligner. Je dis quand même car c'est une citation qui rejoint tout à fait la préoccupation de cet atelier, le rapport de l'ENA, en 2003-2004, « ignoré par la loi qui ne distingue qu'entre le mineur et le majeur, posant souvent des problèmes de nature transversale, l'adolescent semble en quelque sorte représenter un impensé des grandes institutions telles que l'école, l'hôpital, la justice et le secteur social ».

Insistance de la part de ses auteurs sur le mal-être, qui serait un mal-être spécifique d'un nouvel âge de la vie : l'adolescence ; je mets cela en perspective, ces rapports publics, comme tous les rapports publics finalement, sont souvent un peu l'émanation de la pensée d'une société ; si ces rapports publics peuvent sortir, écrits de cette manière, c'est que la plupart des citoyens d'une société partagent ces constats ; ils n'arrivent pas par hasard, ce n'est pas tombé du ciel ; qu'ils soient de 2003 ou de 2007, ce sont des préoccupations que l'on a vu effectivement émerger très fortement. Lorsque nous avons mené l'expérimentation, plus tardivement mais avant le rapport de VERSINI qui fait un peu les mêmes constats que Madame BRISSET, mais sans doute avec un appel à une médicalisation plus forte, une sorte de dramatisation qu'il n'y avait pas dans le rapport BRISSET, nous avons mis un certain nombre d'élus autour de la table et leur avons demandé ce qu'était pour eux l'adolescence. C'était tout à fait intéressant, car des représentations ont émergé ; on leur a dit : « parlez spontanément et simplement, en toute sincérité » ; ces représentations qui ont émergé étaient essentiellement négatives ; les adolescents sont ceux qui sont au pied des tours, on ne sait pas quoi en faire, ceux qui fichent la pagaille dans les abris bus, dont les parents ne savent pas quoi faire, ceux qui ne vont plus au centre de loisirs ; quand ils viennent au centre de loisirs, ils mettent une pagaille pas possible ; bref, c'était des soucis, et des soucis très sincères de la part d'élus qui faisaient montre par ailleurs, en venant à cette réunion, d'une réelle envie de faire quelque chose, de répondre aux besoins des adolescents.

Il était intéressant pour nous de recueillir leur parole, d'autant plus intéressant qu'il y a eu un groupe de travail qui s'est monté avec ces élus, qui a duré un certain nombre d'années (3 ou 4) et les dernières réunions, nous avons refait l'exercice : qu'est-ce pour vous que les adolescents ? Les représentations avaient totalement changé ; sur le terrain, l'expérimentation avait consisté à mettre en place des expériences d'accueil de 11-15 ans, c'était exactement cette tranche d'âge, qui répondent aux difficultés rencontrées ; nous avons pu voir sur les 9 sites des expériences, toutes différentes,

mais qui toutes nous ont permis de lire certaines évolutions, certaines pratiques possibles, en aucun cas il ne s'agissait de recettes ; cela nous a permis aussi d'une certaine manière de dégager les conditions d'accueil des adolescents, dans la mesure où nous avions un parti-pris de méthode un peu différent de ce qu'adoptent d'habitude les sociologues, qui font l'évaluation ; au lieu d'aller regarder ce qui ne marchait pas, nous avons essayé de regarder ce qui marchait. C'est une méthode tout à fait passionnante ; nous nous sommes effectivement aperçus que les gens inventaient d'une manière extraordinaire, s'adaptaient, comprenaient les adolescents auxquels ils avaient affaire, et trouvaient des réponses qui n'avaient rien de révolutionnaire ; je vous le dis tout de suite, il n'y avait rien de très nouveau finalement, mais c'était une manière de conjuguer un certain nombre de choses, c'était une réponse à des difficultés que tous partageaient en début d'expérimentation.

Un petit détour pour dire que dans les politiques jeunesse, il me semble, c'est pourquoi il est très important qu'un lieu comme NEUJ PRO se penche sur cette question, que les réponses apportées en général au malaise des adolescents, les 15 % plus tous ceux que l'on suppose en difficulté, car on imagine toujours que les adolescents sont en crise et ne vont pas bien, me semblent de trois ordres ; on les voit en ce moment se multiplier : ce sont des réponses répressives (nous avons vu la judiciarisation des mineurs, tout un arsenal juridique qui s'est mis en place et vise à réprimer beaucoup plus sévèrement les mineurs, c'est-à-dire notamment les adolescents, ceux qui ont moins de 13 ans) ; ce sont des réponses scolaires ; je ne reprendrai pas l'analyse qu'a faite Monique DAGNAUD tout à l'heure, mais je la partage en grande partie, avec Cécile VAN DE VELDE qui a écrit dernièrement « comment on devient adulte dans les différents types de sociétés européennes et notamment la société française », où l'on insiste sur le poids de la scolarité, de la réussite scolaire, de la compétition scolaire, qui est à l'origine d'énormément de maux d'adolescents.

La réponse souvent apportée, on ne peut pas faire autrement je pense, c'est de rajouter du scolaire au scolaire : le soutien scolaire ; il y a une autre fonction qui peut être dévolue au soutien scolaire, mais il y a quand même quelque chose de cet ordre ; il faut savoir que 25 % des enfants du lycée Henri IV qui est un des plus sélectifs de Paris, sont en cours particulier. Cela laisse un peu rêveur. Donc réponse scolaire, et réponse sanitaire avec une psychologisation, une médicalisation très importante des difficultés que posent les adolescents à la société et à leurs éducateurs ; maintenant, pour un oui, pour un non, on emmène un enfant chez le psy, ou on médicalise, ou alors, on édicte des normes sanitaires très prescriptives, dans le domaine de l'alimentation par exemple ; j'ai entendu des adolescents dire « maintenant, il ne faut plus manger, car quoi qu'on mange, quelque chose ne va pas » ; or, manger est aussi un plaisir ; les adolescents sont à un âge où ils ont le droit de vivre en ayant quelque plaisir.

Il me semble que les grandes politiques jeunesse qui prennent en charge les adolescents consacrent les réponses autour de « sanitarisation, judiciarisation et scolarisation » ; au niveau local, ce qui se passe est passionnant, car il me semble qu'il y a une prise en compte beaucoup plus concrète des attentes des adolescents ; ces adolescents de 2010, qui sont-ils ? Vous le savez mieux que moi très certainement, ce sont des sujets en demande d'autonomie ; vous avez des indicateurs faciles à repérer autour de vous pour cette autonomie, ce sont le portable, l'ordinateur qui permet de parler avec les copains sans que papa et maman surveillent, toute l'élaboration d'un monde qu'ils revendiquent comme étant un monde à eux, un monde dans lequel ils veulent se donner leurs propres règles ; l'autonomie est un mot un peu chiffonnant, car on la mange à toutes les sauces, si je puis dire. C'est-à-dire qu'il y a de l'injonction à l'autonomie dans toute notre société, chacun doit être responsable de son parcours, de son destin, de ses enfants, de son travail, de tout ; l'autre jour, j'entendais une chargée d'étude d'une boîte d'études, qui me disait « quand même, en ce moment, je fais une étude sur les agriculteurs, il faut quand même qu'ils deviennent autonomes, qu'ils se responsabilisent et se constituent des caisses d'assurances de leur côté » ; l'autonomie a aussi une dimension libérale, au sens économique du terme : chacun doit prendre en main son destin.

Les adolescents à qui l'on recommande d'être autonomes, pour être autonomes dans les études, se lever le matin, etc., ont des revendications d'autonomie, mais qui ne sont pas forcément superposées à la façon dont leurs parents ou leurs éducateurs voient l'autonomie ; il n'empêche que ce qu'ils essaient de vivre, c'est un monde qu'ils élaborent avec leurs pairs : la sociabilité adolescente est la valeur numéro 2 après la famille dans l'enquête « valeurs » ; l'enquête « valeurs » porte sur des sujets un peu plus âgés, mais on peut quand même induire que ce n'est pas loin chez les 11-15 ans, ils sont encore à la limite de l'enfance, encore qu'ils s'en éloignent dès la 6ème.

Revendication d'autonomie donc ; dans les expérimentations auxquelles nous avons assisté, il est vrai que l'on reconnaissait le besoin des adolescents de créer un univers à eux, d'avoir même une réflexion sur les valeurs qu'ils pouvaient partager entre eux ; je pense notamment à un site où les animateurs nous ont dit : « les adolescents nous parlent de sexualité, non pas pour parler de sexualité, mais pour parler de l'amour » ; c'est leur propre conception de l'amour qu'ils essaient d'ériger avec des animateurs, un peu plus âgés qu'eux, mais qui appartiennent pour eux à la société adulte, et qui ont une expérience de la vie qu'ils n'ont pas, eux ; pour eux, c'est très important.

Autre chose à prendre en compte chez les adolescents, à quoi les collectivités territoriales pour certaines ont répondu, ce sont les temps et les espaces ; les espaces adolescents sont de vrais enjeux locaux ; on sait que les adolescents, d'une part vivent dans leur quartier, tiennent à leur quartier ; dans les quartiers populaires, contrairement à ce que l'on pense, ils ne cherchent pas à systématiquement fuir leur quartier ; il est donc très important de connaître leur territoire, d'aller les chercher sur leur territoire éventuellement ; je pense à un site où des animations libres de foot ont été mises en place au pied des immeubles où habitaient les 11-15 ans ; ces animations avaient lieu le soir ; pourquoi ? Car la municipalité, avec les animateurs (et je dis là très rapidement une 2ème chose importante : l'importance d'une chaîne éducative, c'est-à-dire que la commune se doit d'être impliquée dans le projet éducatif aux côtés des éducateurs, en soutien des animateurs) les avaient initiées au pied des immeubles, de 21 heures à 22 ou 23 heures, car ils avaient observé qu'à cette heure, les adolescents étaient dehors et discutaient entre eux ; cela a marché ; peu à peu les jeunes ont participé aux animations ; certains se sont intéressés au sport et sont allés dans les clubs de sport. Cela a été un travail très long, un travail de maillage très compliqué qu'ils ont mis ensuite en place, des compétitions entre les quartiers justement, pour pouvoir permettre à ces adolescents de quitter leur quartier et d'aller dans un autre quartier ; mais il y a une prise en compte très intéressante de ce point de vue de la temporalité adolescente : on vit le soir ; certains d'entre vous qui animez des centres de loisirs savent qu'à partir de 11 ans, les adolescents ont le plus grand mal à arriver à l'heure le matin ; on sait que les adolescents aiment dormir le matin ; il peut y avoir aussi un travail fait sur les horaires des accueils.

Il y a un décalage des rythmes, qui est en plus biologiquement démontré ; en plus s'ajoutent les normes adolescentes, les contraintes qu'ils se mettent entre eux. Pour qu'il y ait un travail en direction des adolescents, en prenant en compte finement les attentes, les besoins des adolescents, il me semble qu'il faut quelques conditions : il faut d'abord une volonté politique de faire ; « de faire » ne veut pas dire que l'on est sectaire, mais que les élus aient une volonté politique, y compris s'il y a un adjoint à la jeunesse, un adjoint au sport et un adjoint à la culture, qu'ils marchent la main dans la main et se soutiennent dans leur projet ; c'est indispensable. Tous les projets que nous avons vus, vraiment innovants et forts, c'est quand la mairie s'est impliquée comme soutien aux animateurs.

Ensuite, mise en place de ce que j'appelais « la chaîne éducative » ; cela va de l'animateur, voire la dame de service, (nous avons fait à l'INJEP des formations aux dames de service, car elles font partie des personnels que les 11-15 ans rencontrent, elles peuvent leur apporter leur compétence, leur écoute) jusqu'au maire, qui doit s'impliquer. Il faut que les animateurs ne se sentent pas isolés et lâchés, c'est très important, et qu'il y ait un travail commun, pour qu'il y ait un référentiel éducatif commun, que chacun accepte de partager sa vision éducative avec les autres, que des décisions soient finalement prises ensemble. Dernier point, l'importance de la formation des animateurs, qui doit être continue, car le monde change et les compétences que nous acquérons tous continuellement doivent être partagées et circulées. Je n'ai pas parlé des politiques de participation, j'en parlerai si vous le souhaitez, que je peux aussi appeler « politiques de reconnaissance ».

Philippe LENGLET
Ces propos étaient passionnants, n'hésitez pas à pointer les éléments sur lesquels vous voulez des précisions, Chantal se fera un plaisir d'y répondre ; vous pourrez illustrer par des exemples concrets issus de votre pratique sur ce qu'elle vient de dire. Christophe va vous apporter un éclairage plus de terrain sur ces questions ; les FRANCAS sont « les mains dans le cambouis » tout le temps, ce sont des gens très proches du terrain ; il va vous faire part de cette expérience.

Christophe GOUTTEBARON, Délégué régional des Francas Auvergne Limousin
Quand on m'a posé la question d'intervenir sur cette table ronde, c'était un peu difficile, car on peut répondre « oui » à la question, c'est tout, sans argument derrière ; j'ai fait des recherches sur deux

points, l'aspect structures de ces jeunes et la question des financements car on en parle beaucoup aujourd'hui ; sur les 11-15 ans, des financements existent-ils ?

Sur les structures, cette tranche d'âge, c'est le collège ; dès qu'ils franchissent la porte du collège, on ne voit plus les jeunes adolescents dans les structures ; si l'on se réfère à la réglementation, le centre de loisirs va jusqu'à 14 ans et l'accueil des jeunes existe à partir de 14 ans ; de cette tranche de 11-14 ans, très peu de jeunes viennent dans ces structures, car le centre de loisirs leur paraît « ringard », ils sont avec les petits ; ils font peut-être aussi des activités qui ne leur plaisent pas, il ne faut pas avoir honte de le dire. Cela pose quand même des questions sur les 11-14 ans ; aujourd'hui, il n'y a pas de structure adéquate, à part le centre de loisirs, qui puisse accueillir ces jeunes ; parfois, certaines collectivités territoriales prennent la responsabilité d'accueillir les 11-14 ans avec les accueils de jeunes, mais ensuite, ce sera toute la question de la responsabilité que cela engendre ; ce n'est effectivement pas la même réglementation entre les plus de 14 ans et les moins de 14 ans.

Les accueils jeunes pour les plus de 14 ans, c'est simple et compliqué ; dans certaines communes, cela peut fonctionner, mais parfois cela ne fonctionne pas car des groupes de jeunes s'accaparent cette structure et ensuite, les autres ne viennent pas ; soit ce sont les garçons et les filles qui ne viennent pas, soit c'est une communauté qui vient et pas l'autre ; aujourd'hui, c'est un peu compliqué ; mais c'est la seule structure plus de 14 ans à mettre en place. Aujourd'hui, de plus en plus rare, mais cela existe encore, des salles sont mises en autonomie pour les jeunes ; on en voit ici ou là, notamment en milieu rural, les jeunes se prennent en charge pour la gestion de ces salles ; les conduites déviantes, l'alcoolisation, on y retrouve des jeunes alcoolisés ; dans une commune, je me rappelle que le record de bières dans la soirée, c'était 27 ! Record à battre, 27 bières dans une soirée ! C'était affiché clairement.

Quand le maire m'a présenté cette salle, cela m'a choqué, car on peut se demander : comment peut-on cautionner cet espace, avec ce qui est écrit sur le mur ? Sur les structures, les animateurs sont aussi quand même fautifs ; les animateurs ne sont pas forcément formés ; ils sont formés de manière générale, et ensuite, la société évolue ; on ne va pas se former avec ces évolutions sociétales ; un point sur lequel il y a quand même un manque important des animateurs, c'est ce qui concerne l'accompagnement des projets de jeunes ; aujourd'hui, combien d'animateurs sont capables d'accompagner des projets de jeunes en autonomie complète ? On fait de la démarche de projet, on accompagne les jeunes, mais on leur laisse une autonomie quand même assez réduite car il faut maîtriser où l'on va ; c'est aussi compliqué, et il y a là un gros travail à faire sur les métiers de l'animation et la manière d'accompagner les projets de jeunes pour aller vers l'autonomie. Un point essentiel : on ne fait pas confiance aux jeunes ; on leur dit « vous allez faire un projet », mais il faut toujours qu'il y ait l'œil de l'adulte, qu'il regarde ce que les jeunes font, et on ne les laisse pas forcément aller au bout de leur projet ; il est un peu difficile d'aller dans ce sens. Je n'ai pas été plus loin sur les structures, nous pourrons ensuite débattre sur ce point.

Deuxième point évoqué : les politiques financières ; quand on m'a posé cette question, tout de suite, l'argent m'est venu en tête, quels sont les dispositifs que l'on peut prendre ? Je suis allé chercher à tous les niveaux ; pour la tranche 11-15 ans, il y a deux choses ; le plus de 13 ans, à l'échelle européenne par exemple, il y a encore des financements sur le programme européen « jeunesse en action », le PEJA ; malheureusement, ils ne sont pas assez utilisés et il y a peut-être aussi un volet à travailler sur cet aspect ; quand on accompagne les projets de jeunes, c'est un bon exemple : comment peut-on mettre en place un projet pour faire émerger des problématiques inter-culturelles ? Et comment les accompagner, aller vers des déplacements européens ? Ensuite, je suis descendu au niveau de l'Etat, j'ai regardé le Livre vert de la jeunesse ; c'est le Livre vert de la réparation sociale ! Ce qui manque, c'est le deuxième volet qu'il faudrait peut-être que l'Etat travaille, c'est le volet éducatif ; aujourd'hui, quelles sont les politiques éducatives en direction de la jeunesse et plus particulièrement ciblées sur les 11-15 ans ?

Vous avez beau regarder, on n'a pas forcément tous les éléments pour l'instant, même si l'Etat annonce une augmentation du budget de la jeunesse, on peut demander sur l'éducatif où sont les lignes budgétaires ? Il en existe quelques-unes encore, mais ce ne sont pas celles qui sont prioritaires ; nous l'avons vu sur le Livre vert ce matin ; il y a pas mal de choses sur la réparation sociale, l'insertion, l'emploi ; effectivement, il en faut, je ne dis pas qu'il n'en faut pas, mais quand même ce volet éducatif doit être défendu aujourd'hui et il faut aussi trouver des financements. Quant à l'Etat également, je me pose des questions sur les appels à expérimentation ; quelle répercussion ont-

ils ? Aujourd'hui, on n'a pas la mesure de cela ; le Gouvernement lance des appels à expérimentation de manière régulière, mais nous n'avons pas aujourd'hui l'impact de ces expérimentations sur les territoires.

De plus, cela crée des inégalités ; aujourd'hui, les expérimentations ne sont pas réparties de manière harmonieuse sur l'ensemble du territoire français ; je ne sais si vous avez regardé, mais déposer un projet d'expérimentation n'est pas simple non plus ; il faut trouver un cabinet d'évaluation pour l'expérimentation, et se pose aujourd'hui la question aussi de la capitalisation de toutes ces expérimentations ; cela sera au service de quel jeune, et pour quoi ? Je suis ensuite descendu au niveau des Conseils généraux ; j'ai vu les Conseils régionaux, mais cela ne concerne pas la tranche des 11-15 ans ; j'ai balayé rapidement cet étage ; sur les Conseils généraux, on a autant de départements et autant de problématiques différentes sur la jeunesse ; il vaut mieux habiter en Corrèze pour avoir un ordinateur : le Conseil général met en place un ordinateur à tous les collégiens ; dans le Puy-de-Dôme, le Conseil général offre un dictionnaire, ce n'est pas la même chose mais ce n'est déjà pas mal. Autant de départements, autant de situations différentes ; cela crée d'importantes inégalités géographiques.

Nous avons vu ce matin que pour les Conseils généraux, il existe une inquiétude, celle de la clause générale de compétence ; cela peut être inquiétant certes, mais il y a surtout la question des budgets ; l'explosion des budgets liés à leurs compétences obligatoires sur le social amène à se poser la question de savoir demain quelle marge de manœuvre ils auront sur le financement des politiques jeunesse liées à cette tranche d'âge ; il y a aujourd'hui plus de 60 Conseils généraux qui sont en difficulté, qui devront faire rapidement des choix pour l'année 2011 ; il y a quand même des inquiétudes là-dessus. Je suis descendu encore d'un étage : les collectivités territoriales (que ce soit les communautés de communes ou les communes), on assiste là aussi à des inégalités encore plus fortes ; il vaut mieux habiter en ville, sur des territoires peuplés, où il y a encore des moyens, que d'habiter en milieu rural où la politique jeunesse est compliquée, il n'y a plus d'argent, ou pas assez d'argent, car les budgets sont assez limités.

On est aujourd'hui en train de créer des inégalités entre les jeunes sur tous les territoires ; cela peut poser problème dans un pays qui se dit une République laïque et égalitaire. Pour terminer, la place des associations et la place de l'éducation populaire là-dedans : aujourd'hui, avec tous ces financements à la baisse, sur lesquels on s'interroge aussi, on essaie de mettre en place des actions en direction de ce public, mais jusqu'à quand ? Aujourd'hui on se pose la question : 2011, quels financements aura-t-on en direction des associations ? Que va-t-on pouvoir mettre en place ? On nous demande parfois de faire de la mutualisation entre associations, là c'est possible, mais il faut quand même que l'on paie les gens pour faire des choses ; cela va poser un « sacré » problème pour l'année à venir, c'est le gros point d'interrogation sur l'année 2011 ; que pourra-t-on faire en direction de ce public ?

Philippe LENGLET
En plus, aujourd'hui, mutualiser veut souvent dire préparer la baisse des moyens. Avez-vous des questions, des réflexions, des expériences sur lesquelles nous pouvons échanger ?

Jean-Pierre THABOURIN, Directeur du service jeunesse de la ville de Belfort
Je suis en fin de carrière, je le dis non pas pour l'anecdote personnelle, mais pour dire également que je ne suis pas fonctionnaire territorial, je suis un contractuel venu du réseau associatif pour monter et créer un service jeunesse ; j'ai tout à fait vécu la mutation évoquée, l'inadaptation des centres de loisirs, etc. Nous avons trouvé des formes qui permettent de développer des accueils, qui sont des clubs adolescents, à ne pas confondre avec les centres de loisirs ; dans la multitude de clubs adolescents que nous avons créés, un est exceptionnel, il est intra-muros à un collège ; mais, là, nous avons rencontré une équipe éducative particulièrement ouverte, qui acceptait qu'il y ait d'autres professionnels que les professionnels de l'Education nationale qui soient porteurs de quelque chose à l'intérieur de leur établissement.

Je reviens sur un aspect évoqué, celui de l'autonomie ; j'ai un peu de mal à me placer dans le fait que la chose publique demande aux jeunes d'être autonomes, car je pense qu'elle ne leur donne pas les moyens de devenir autonomes ; la chose publique demande davantage aux jeunes quelque chose du registre « jeunes gens, vous voudrez bien ne pas déranger la vie sociale de votre environnement, de votre quartier, voire de la sphère adulte qui vous entoure ». Si nous avons eu quelques avancées,

cela ne peut s'appliquer, à mon sens, que sur des volontés politiques municipales exprimées d'ailleurs ; quand le service jeunesse s'est créé, c'était sur le constat de la carence, disant « on est plutôt bon en petite enfance, pas trop mauvais en enfance, on devient mauvais dès l'entrée au collège, on perd le contact, c'est catastrophique pour le contact avec les jeunes en rupture scolaire » ; c'était le constat d'entrée.

Ce sont des politiques municipales, fortement appuyées, qui peuvent permettre de pondérer ces situations et si possible, de tenter (car j'ai été surpris de ne pas l'entendre dans le propos de Madame) une expression du lien à l'Education nationale pour ces publics ; la clef est là ; ces jeunes vivent une rupture de leur rythme de vie dans une autre institution, avec une multitude de profs en face d'eux, avec souvent des autonomies au transport provoquées, etc. Beaucoup de choses se produisent là et ce sont des ruptures ; s'il n'y a pas complicité collectivités locales/collèges, si l'on ne veut pas parler de Conseil général en tant qu'institution, c'est quelque chose qui a énormément de mal à fonctionner.

Chantal de LINARES
Je ne peux pas tout dire ! Vous avez absolument raison ; la borne des 11 ans qui a été mise est intéressante, car elle correspond le plus souvent au passage en 6ème ; le passage en 6ème est un bouleversement dans la vie scolaire d'un enfant, il va changer de profs, les enseignants, si proches soient-ils des élèves sont forcément plus distants du fait qu'ils sont plus nombreux, la plupart du temps, ils sont aussi dans des classes plus nombreuses que lorsqu'ils étaient en primaire ; ils vont bénéficier d'une plus grande liberté à l'intérieur de la structure ; c'est quelquefois, non pas facteur d'angoisse, mais il faut retrouver un équilibre.

L'équilibre, ils vont le trouver auprès de leurs pairs ; je ne dis pas cela de manière négative, mais les jeunes trouvent beaucoup d'appui, de consolation, d'affection, et en même temps la confrontation avec les pairs est parfois très dure ; ces pairs sont impitoyables ; une étude d'Olivier GALLAND sur les discriminations montre (et vous verrez le lien avec le collège tout à l'heure : c'est une étude qui nous a fait beaucoup réfléchir, car on ne s'attendait pas à ces résultats) certains éléments ; aux questions « qu'est-ce qui est le plus discriminant pour vous ? Quand avez-vous été le plus victime de discrimination ? », ce n'était pas la couleur de la peau, la richesse ou la pauvreté, mais l'apparence physique ; les jeunes se discriminent entre eux très cruellement sur la mode, l'apparence physique et notamment les codes vestimentaires.

Cela commence en primaire, mais cela explose au collège, ces espèces de normes adolescentes où ils vont s'observer, se juger, en même temps que le groupe de pairs va être soutenant ; c'est très compliqué ; je pense donc que vous avez tout à fait raison ; l'espace ados, l'accueil ados, le centre de loisirs passerelle, qui permet à des jeunes de passer du statut de l'enfant, encore, sous l'influence de ses parents, à celle de ses pairs, il y a tout un travail à faire ; il faudrait effectivement et je suis très heureuse d'entendre que vous avez un exemple magnifique, j'irai vous demander de me le raconter de plus près, de complicité avec l'Education nationale ! C'est très intéressant de savoir que cela existe, car si cela a existé, cela peut encore exister.

Christophe GOUTTEBARON
Voici quelques années maintenant, à Toulouse, dans le quartier du Mirail, ils avaient mis en place un centre de loisirs directement dans le collège, associé au collège ; les enseignants étaient partie prenante du centre de loisirs ; les enfants voyaient les enseignants à la fois comme enseignants et comme animateurs ou directeurs ; l'expérience était intéressante, mais elle demande des financements importants, car le quartier du Mirail, ce sont des financements croisés, politique de la ville, Conseil général etc. Et demain, avec l'équilibre financier fragile, que deviendra tout cela ? Mais il est vrai que c'était une expérience intéressante.

Nafa MAZARI, Direction de la jeunesse à la Mairie de Tourcoing
Complémentairement à la remarque faite, le témoignage sur le foot au pied des immeubles, est-ce que les filles jouaient au foot ? Que fait-on sinon pour les adolescentes ? Comment s'organise-t-on ?

Annissa BOUVARD, Service jeunesse du Conseil général des Bouches-du-Rhône
Je participe à cette table ronde car nous mettons en place un dispositif d'aide aux projets de jeunes, pour les 11-25 ans, on s'aperçoit qu'il est finalement très difficile de toucher les 11-15 ans et nous essayons de trouver des portes d'entrée, notamment via les acteurs locaux, centres sociaux, missions jeunes, etc., qui manquent généralement de moyens, tant humains que financiers. Pour repérer ces

jeunes, les amener à monter des projets, avoir en tout cas l'idée de les monter, il faut les repérer et le travail que l'on essaie de faire est de voir comment ces acteurs locaux peuvent se rapprocher des collèges justement, sur le temps périscolaire. Cela rejoint ce que dit tout le monde : l'Education nationale.

Chantal de LINARES
Sur les filles, c'est une question très importante, vous avez raison de la poser ; sur le foot au pied des immeubles, j'ai fait l'observation, il n'y avait pas de fille ; mais les initiateurs de l'expérience l'ont tout de suite repéré et ont réfléchi à la possibilité de trouver un peu l'équivalent avec les filles ; le temps d'expérimentation que nous avons suivi ne nous a pas permis de voir le développement pour les filles ; elles bénéficiaient d'un sport-pass ; la difficulté avec les filles est que les parents hésitent plus à les laisser sortir ; cela fait partie de la problématique du genre. Sur un autre site, ils ont fait le constat que les filles étaient difficilement touchées et ont mis en place, comme le foot au pied des immeubles, « basket asphalte », du basket en animation libre au pied des immeubles ; le basket est moins connoté et là, on a vu des filles arriver petit à petit ; ils ont essayé de travailler en mettant des équipes d'animateurs mixtes, qui pouvaient montrer que ce n'était pas simplement réservé aux garçons.

Christophe GOUTTEBARON
Comment toucher les 11-15 ans dans les projets, c'est une réflexion globale qu'il faut avoir sur l'animation ; si l'on regarde bien les textes du BAFA, dans l'accueil collectif des mineurs notamment, on doit mettre en place des dispositifs qui permettent d'accompagner les mineurs à élaborer leur projet ; le travail, tout ce qui accompagne dans le projet, doit se faire avant les 11 ans ; c'est dans les accueils collectifs de mineurs que l'on doit travailler cette partie. Après, il existe des dispositifs pour structurer les groupes de jeunes : les junior associations sont un dispositif qui permet de structurer un groupe de jeunes, et les dispositifs « associations temporaires d'enfants citoyens » ; ce sont deux dispositifs créés par les associations d'éducation populaire qui peuvent être utilisés.

Anissa BOUVARD
Du coup, comment est-ce qu'on les amène à créer des junior associations, quand on arrive à les toucher ?

Christophe GOUTTEBARON
Il faut aussi travailler avec les associations d'éducation populaire locales, le terrain ; mais c'est un travail de longue haleine ; ce n'est pas en claquant des doigts que l'on va toucher les jeunes ; c'est un travail que l'on doit commencer sur des générations plus jeunes pour essayer de les toucher ; les générations aujourd'hui, c'est sûr, c'est difficile.

Véronique PELLERIN, Maire-adjointe à la jeunesse à Ris-Orangis, Essonne
Un constat et une question : le constat est que l'on s'aperçoit, effectivement, que les 11-15 ans, on n'arrive pas à les toucher, si ce n'est au centre de loisirs primaire de notre ville ; cela pose un problème, dans la mesure où on a des primaires ; on touche une quarantaine de jeunes de 11-15 ans pendant les vacances scolaires au centre de loisirs primaire ; c'est énorme dans une structure qui en reçoit 200 ; cela pose des problématiques entre la tranche d'âge des plus petits et celle des plus grands ; on répond à un besoin des parents des 11-15 ans, car il y a un réel besoin de garde, ce n'est pas péjoratif mais c'est ainsi ; il faut être un peu réaliste à un moment ; il y a vraiment un besoin de garde, de savoir ce que l'on fait de son enfant qui a entre 11 et 15 ans, qu'on n'a pas forcément envie de laisser à la maison à ne rien faire devant la télé toute la journée ; et on a l'inquiétude des parents des plus petits, qui se demandent « que sont ces grands gouias ? » car quand on a 15 ans, on mesure parfois 1,80 mètre quand même, en tout cas dans notre quartier ; il est vrai que cela peut faire peur.

On se pose cette question, au delà du fait que l'équipe d'animateurs est formée pour des enfants de centres de loisirs, qui à partir de 12-13 ans ont des problématiques ; ils ont en tout cas du mal à gérer les plus grands ; nous sommes du coup en train de réfléchir sur un autre dispositif ; nous avons été obligés effectivement d'appeler les partenaires du coup, comme la MJC, qui est aussi centre social, l'association rissoise sportive, et nous essayons de travailler là-dessus ; nous essayons de nous lancer sur un autre dispositif. On essaie, d'une part, de faire en sorte que le gamin soit un peu autonome dans son choix d'activités, tout en proposant aux parents une restauration le midi, pour arriver à trouver un compromis entre le mode de garde complet, type centre de loisirs, et un truc plus

libre. Ma question à Madame, comme elle n'a pas eu le temps de parler des politiques de reconnaissance et participatives, j'aimerais bien que vous en disiez deux mots si c'était possible.

Chantal de LINARES
C'est la question de la participation qui n'est pas très éloignée de celle des projets, d'une certaine manière, encore que …Ce que nous avons observé d'intéressant dans les collectivités territoriales que nous avons vues, c'est cette faculté d'inventer, notamment à travers des groupes passerelles, qui correspondent un peu à ce que vous dites, où l'on trouve des moyens d'accueillir les plus grands, en leur permettant d'être encore un peu petits ; c'est effectivement leur difficulté, ils veulent être grands, mais sans aller avec les grands, car ils sont écrasés par les grands. En terme de développement de l'adolescence, l'intéressant est leur désir ; vous me direz « ils ne veulent rien, ils ne sont pas partants, etc. », mais ils ont un désir de participer, qui ne rentre pas forcément dans les dispositifs existants.

Je prends un exemple : sur un des sites, l'animateur jeunesse et sport m'avait expliqué (il avait très bien repéré ce qui s'était passé d'ailleurs) « je me suis épuisé à présenter les dispositifs de participation, cela n'a intéressé aucun jeune » ; les animateurs en ont conclu que cela n'intéressait pas les jeunes de participer ; quand on leur demandait de participer à ceci ou cela « bof ! » ; il se trouve que les plus petits sont allés faire du chahut dans une kermesse de l'école primaire ; ils étaient interdits d'entrée ; on leur avait dit « à partir du moment où vous n'êtes plus à l'école primaire, vous ne venez pas à la kermesse, car on n'a pas assez de place pour accueillir tout le monde » ; de la part des animateurs de la kermesse, il y avait la crainte que ces enfants mettent un peu de trouble et de déséquilibre.

Du coup, ils ont été mettre du trouble et du déséquilibre, ils ont passé les barrières, forcé le trait, etc. Tout le monde s'est arraché les cheveux pour savoir comment gérer cette affaire ; les animateurs, c'est toujours la fameuse équipe éducative que je trouve absolument remarquable, avec le soutien de la mairie, ont décidé d'en parler avec ces jeunes en leur disant « on pense que si vous êtes allés à la kermesse de l'école primaire, c'est que vous avez une certaine nostalgie de l'école primaire ; même si vous n'avez plus envie d'y retourner, mais peut-être que le collège est un peu dur justement, etc. Il faut que l'on trouve un moyen pour que vous puissiez aller à l'école primaire, mais en étant grand, car maintenant, vous êtes grands » ; ils se sont en fait transformés en co-organisateurs de la kermesse ; ils ont pris la responsabilité d'un stand ; ils n'ont pas fait toute la kermesse, mais ils ont pris la responsabilité d'un stand, avec le soutien des animateurs et du coup, ils ont complètement changé de statut ; ils étaient dans ce milieu d'enfance qui leur manquait, mais en même temps, ils étaient quand même les grands et reconnus comme tels. C'est aussi cela que j'appelle une posture de reconnaissance.

Jean-Claude RICHEZ n'est pas dans la salle, il connaît très bien le problème, car il était adjoint au maire d'une grande ville, me disait « il y a l'expertise d'usage chez ces enfants » ; c'est le fait que l'on sait, parce qu'on est usager ; il me disait : « j'interrogeais les plus grands des plus petits, justement les 11 ans, sur où mettre les bacs à sable » ; car 5 ans avant d'être au collège, ou un peu plus longtemps, mais pas si longtemps que cela, ils étaient dans les bacs à sable, ils se souviennent ; ils se souviennent des parcours à faire, des endroits où c'est plus amusant, etc. Si vous étudiez l'expertise d'usage des jeunes, vous allez vous apercevoir qu'ils peuvent être experts sur un certain nombre de choses ; les transports urbains par exemple ; il y a une ville où tout le monde se demandait pourquoi les jeunes arrivaient tout le temps en retard au collège, ou venaient à pied, ce qui était épuisant ; il y avait un problème avec les transports scolaires ; ce sont les enfants eux-mêmes qui ont dit : « pourquoi est-on en retard ? Parce que la sonnerie du collège n'est pas adaptée aux horaires de bus ».

Cela veut dire qu'une politique jeunesse est une politique qui met tout le monde autour de la table, pas seulement l'adjoint à la jeunesse, mais celui qui s'occupe des transports, celui qui s'occupe de la voirie ; de même que certains animateurs remarquent, au moment du soutien scolaire, que des enfants souffrent énormément de ne pas avoir de chambre à eux, car ils vivent dans des endroits où ils ne peuvent pas bénéficier d'une chambre ; cela veut dire qu'il faut réfléchir en terme de logement à ce que seraient les exigences idéales pour que les enfants puissent bénéficier, à l'âge de l'adolescence, d'un endroit à eux. J'idéalise bien sûr. Mais si je dis cela, c'est qu'il y a une nécessité d'une politique de jeunesse transversale, et une nécessité de faire appel à l'expertise d'usage des jeunes et de faire confiance. Quand c'est bien accompagné, les conseils d'enfants et de jeunes peuvent aider à cela, à condition que ce ne soit pas « alibi » ; mais cela existe.

Virgile KICHENIN, Elu à la jeunesse à la mairie de Saint-Denis de la Réunion
Si l'on arrive à ces tranches d'âge de 11-15 ans, dont on se soucie aujourd'hui, cela signifie que l'on se pose des questions, que l'on se dit que cette tranche d'âge a des difficultés ; il y a peut-être eu une cassure à un moment, à quel moment ? Je me suis dit : quand on prend l'enfant au primaire, on voit toujours l'accompagnement des parents, on voit aussi une communication qui s'installe entre l'adulte et l'enfant. Ensuite, le collège, on voit la passation au collège, c'est quand même une transition difficile car le jeune a besoin de reconnaissance, il demande à ses parents de l'autonomie, de se responsabiliser ; à un moment donc, on sent le détachement des parents pour certains enfants. A un moment des jeunes pourront se prendre en main, devenir autonomes, alors que d'autres auront plus de difficulté ; le problème des difficultés de certains jeunes ne touche qu'une minorité, 15 % ; c'est le constat fait.

Si l'on voit bien aujourd'hui, il faudrait avoir une vue globale et prendre une politique jeunesse depuis le primaire jusqu'à l'adulte, ne pas avoir de cassure ; si l'on a des cassures, cela prendra du temps pour mettre en place un programme pour ces jeunes. La difficulté est aussi dans la relation entre les différentes collectivités, les mairies, les différents partenaires associatifs, l'Education nationale, le collège et la famille ; si l'on décide de trouver des solutions, il faudrait que tous ces partenaires travaillent dans le même sens, avec le même objectif : l'intérêt de l'enfant et du jeune. Il faudrait peut-être, vous le dites également et je le déplore, que les choses soient différentes, car généralement, le programme jeunesse est en fonction du programme politique ; la plupart du temps, on n'a pas un programme étalé dans le temps concernant la jeunesse, c'est en fonction du programme politique ; cela peut varier d'une municipalité par rapport à l'autre. Dans le cas de ma commune, où je suis en ce moment chargé de cette tranche d'âge, j'ai mené depuis le mois de mars l'expérimentation de l'installation de clubs loisirs jeunesse sur la tranche d'âge des 12-18 ans ; les 11-15 ans sont intégrés ; nous avons fait un partenariat avec la Ligue de l'Enseignement et les centres de prévention, avec le collège, pour trouver des solutions, et enfin, avec des associations de différents territoires pour voir comment venir en aide à ces jeunes.

Il y a aussi l'animateur : si l'on n'a pas un animateur formé, qui peut ramener ces jeunes vers la structure, pour trouver le lieu de rencontre et le lieu d'échange, on aura des difficultés ; c'est donc dans le temps, et d'un territoire par rapport à l'autre, on n'a pas les mêmes difficultés ou problèmes ; la mise en place des structures d'accueil pour ces jeunes prendra donc du temps ; cela ne se fait pas de la même façon partout ailleurs. Par rapport à cela, en terme d'écoute et de rencontre, par rapport à ce que le jeune veut, parfois c'est ce que nous, nous voulons ; il faudrait à certains moments trouver le juste milieu. Sur la ville de Saint-Denis, nous avons élaboré une structure d'accueil pendant les vacances, avec un programme alléchant pour ces jeunes : du bowling, du karting, des rollers, pour attirer ces jeunes vers la structure ; nous avions aussi un programme cinéma avec un tarif préférentiel pour voir ce qu'ils aimaient, les amener vers la structure et les écouter. Si l'on ne met pas des moyens en place, je pense que l'on ne pourra pas y arriver ; c'est le sens de mon intervention, et la devise devrait pour moi être « travailler tous ensemble » ; nous n'avons pas de secret sur ce problème ; si un ou deux partenaires ne travaillent pas ensemble, je pense que l'on ne pourra pas vraiment y arriver.

Philippe LENGLET
J'ai bien noté qu'il fallait aussi travailler dans la durée ; vous avez tout à fait raison.

Maurice MOTSCH, Chargé de mission jeunesse à la confédération des MJC
Par rapport à cette tranche d'âge, plein de choses se passent, déjà actuellement, car on pourrait avoir l'impression que l'on se demande ce que l'on peut faire pour cette tranche d'âge, mais il faut aussi regarder tout ce qui a déjà lieu en ce moment ; bien sûr, il y a plein de choses à faire. Peut-être sur le comment faire, il faut vraiment s'ouvrir sur des manières d'intervenir, qui sortent des champs habituels de l'animation ; il faut absolument dépasser les dispositifs, comme le rappelait Madame, pour pouvoir intervenir. La grosse différence pour moi avec le centre de loisirs est que souvent, les enfants sont inscrits au centre de loisirs, mais sur dans un espace jeunesse, il n'y a pas d'inscription au départ, les jeunes viennent ou ne viennent pas ; ce qui est essentiel est déjà d'être présent dans les lieux où sont les jeunes. Quels sont-ils ? On les connaît : les espaces publics, le collège, les structures dont font partie les MJC ; c'est à partir de ces lieux qu'il faut travailler avec les groupes de jeunes.

Travailler avec les groupes de jeunes, cela projette forcément la solitude de l'animateur qui en règle générale est seul, contrairement aux centres de loisirs où c'est une équipe, l'on peut donc réguler les choses en interne, se motiver, s'encourager, trouver des réponses collectives. Une notion me paraît

essentielle, celle d'accompagnement ; l'animateur, tout seul, face à des jeunes, et peut-être face aussi à une injonction politique qui est souvent (cela a été rappelé) « ce qui m'intéresse est que les jeunes ne fassent pas de « bordel » dans ma commune ou à l'intérieur de la collectivité », ne peut pas s'en sortir ; il me paraît essentiel que ce soit au sein de réseaux, qui existent, ou sont à construire, pour qu'il y ait une efficacité dans le travail face à cette tranche d'âge.

Cette notion d'accompagnement existe pour les professionnels, mais également au niveau des élus ; je suis également coordinateur dans le Bas-Rhin pour la Fédération des MJC, nous avons la particularité, avec d'autres régions de la confédération, d'être en convention directe, notamment pour développer des politiques jeunesse sur des territoires. Lorsque je vois des élus pour la 1ère fois, en général quand ils font appel à la Fédération des MJC, ils disent « on a un problème avec les jeunes » ; la première chose à poser est de dire : « nous savons faire des choses, mais sachez que cela ne va pas résoudre le problème des mobylettes, des queues de joints qui traînent par terre, etc. » Il faut être au clair avec les élus là-dessus pour pouvoir commencer à travailler et après, les choses peuvent bien se passer ; comme Monsieur le rappelait, il faut monter des partenariats, monter des instances qui permettent de discuter de la jeunesse dans sa globalité ; on va toucher au problème de la mobilité des jeunes, aux problèmes de santé, etc.

Il faut bien sûr que là-dessus, la collectivité elle-même soit prête à s'engager pour aller plus loin. C'est une autre forme d'accompagnement, nécessaire à toutes les structures qui veulent aller sur ce champ de la jeunesse, qu'il est nécessaire de mettre en place pour aller un peu plus loin. Je vais évoquer le dispositif des Junior Associations qui a été créé par la FOL, la confédération et le réseau des centres sociaux ; pour ceux qui ne connaissent pas, je les engage à aller sur le site des Junior Associations ; il est bien fait et vous expliquera comment faire. Ce que je trouve intéressant, je pense que c'est une des raisons qui fait que cela marche vraiment, vous verrez l'évolution du nombre de Junior Associations en France, c'est que ce n'est justement pas un dispositif, mais quelque chose de très simple ; cela marche aussi très fort en milieu rural ; un groupe de jeunes, un peu « paumé », je ne sais où, qui a envie de se réunir, qui a un projet commun, remplit une feuille de 4 pages en disant ce qu'ils veulent faire, pourquoi ils veulent le faire ; cela leur permet d'avoir une assurance et d'ouvrir un compte en banque, au nom de la Junior Association ; on est pour de vrai là dans de la responsabilisation et de l'autonomie. On est sur des profils de jeunes qui veulent s'engager, en revanche, pour les animateurs, cela peut être aussi un excellent outil pour aller sur l'autonomisation et la responsabilisation.

Brigitte BURCKEL, Coordinatrice enfance-jeunesse, ville de Saint-Egrève dans l'Isère
Une petite remarque : la notion d'autonomie m'interpelle, il me semble qu'il y a un discours un peu paradoxal, contradictoire, entre vouloir que les jeunes soient autonomes, et d'un autre côté, depuis qu'ils sont petits, tout est verrouillé, la réussite scolaire, etc. ; il n'y a aucune marge d'autonomie, aucune incitation ; du coup, je ne suis pas sûre que les jeunes soient en mesure de se saisir de l'autonomie quand on le leur demande. C'est une réflexion personnelle. Une question : comment se positionnent les Fédérations par rapport au constat, partagé par l'ensemble des professionnels, sur le déficit de formation des animateurs ? Ce n'est pas nouveau ; comment évoluent les formations ? Comment sont-elles prises en compte ? Comment l'évolution de la société est-elle prise en compte dans ces formations, qui restent courtes, succinctes, complètement insuffisantes par rapport aux difficultés rencontrées sur le terrain.

Christophe GOUTTEBARON
Les Francas ont une idée très précise là-dessus ! A vous écouter, Monsieur de l'Ile de la Réunion, on est en train de réinventer les projets éducatifs locaux, tels qu'on les souhaitait voici quelques années, avec tous les partenaires ; peut-être qu'en mettant ces projets éducatifs locaux, on a raté des échelons, en disant qu'effectivement, on ne mettait pas en place des politiques transversales, 0-18 ans, sur l'enfance et la jeunesse. Effectivement, on s'en aperçoit aujourd'hui, on pouvait se dire avec les dernières élections municipales que les élus auraient peut-être compris, mais quand on regarde les grandes villes aujourd'hui, il y a l'adjoint à la petite enfance, l'adjoint aux affaires scolaires, l'adjoint à la jeunesse, etc. C'est bien saucissonné, il n'y a pas forcément de lien. Ce que l'on pourrait souhaiter est vraiment un adjoint à l'éducation pour toutes les tranches d'âge, ou plusieurs adjoints, cela dépend de la taille de la ville, mais au moins, qu'ils travaillent en coopération sur cette problématique. C'est ce que les projets éducatifs locaux ont essayer d'impulser : associer les partenaires, les dispositif d'Etat, mais cela n'a pas fonctionné partout ; c'est cependant quelque chose à apporter.

La place des professionnels dans les projets éducatifs locaux est importante, et la posture des animateurs ados ; il faut se poser la question ; que fait-on des adolescents ? Attend-on qu'ils viennent dans la structure ? Ou va-t-on les chercher ? Va-t-on voir où ils traînent ? Va-t-on discuter avec eux ? Quand on dit « je suis animateur jeune, je vais dans ma structure jeune, et j'attends », très peu d'animateurs vont voir sur le terrain ; quand ce travail est mis en avant par les animateurs, les élus disent « ce n'est pas ton travail, tu dois être là à accueillir les jeunes ». Peut-être y a-t-il aussi un manque de volonté d'aller chercher les jeunes en dehors des structures ; pas partout bien sûr, mais voilà …

Je ne généralise pas ! Pour répondre à Madame sur la question du déficit de formation, on se pose la question de la formation de tous les animateurs professionnels ; dans le milieu associatif, je rappelle que normalement, toute association doit définir un plan de formation de ses salariés de manière annuelle ; cela doit se faire dans les prochains mois ; aujourd'hui, on en est loin, de l'obligation légale (car c'est une obligation légale) de donner des plans de formation à ses animateurs.

Aujourd'hui, on peut faire le constat : on forme les animateurs, même les animateurs BAFA, avec des évolutions, etc., mais quand ils vont sur le terrain, ils se retrouvent avec des gens qui ont 10-15 ans d'expérience d'animation, et qui eux ne vont pas se former, faire de la formation continue et c'est bien dommage ; quand on met en place de la formation continue, très peu de gens viennent. C'est une conscience collective des deux côtés, de la part de l'employeur, à prendre en compte que même si l'agent ou l'animateur est absent pendant 8 jours, c'est un plus, c'est un investissement quelque part ; la formation est donc quelque chose d'important, mais la formation continue en France, dans le domaine de l'animation, c'est quelque chose où l'on n'est pas bon globalement, du côté des employeurs comme des animateurs ; car parfois, on ne demande pas forcément suffisamment de formation. Il y a peut-être une piste à travailler là-dessus : comment mettre en place des formations continues, qui soient aussi reconnues par les pouvoirs publics ? Quand on propose des formations à 800 € pour 4 jours, certains disent « c'est trop cher » ; mais 800 €, vous faites de la formation avec des professionnels, c'est 800 € la journée … Il faut aussi savoir ce que l'on veut et ce que l'on met dans la formation.

Je n'ai pas répondu complètement, mais il est vrai que la formation est un sujet difficile ; il faut une volonté des personnes. On me pose la question dans la salle de l'évolution des contenus : oui les contenus évoluent, mais quand on fait de la formation, on fait de la théorie, et sur la pratique, ce n'est pas forcément mis en place ; il y a aussi une question de l'accompagnement, du tutorat, de la mise en place et en pratique de la formation ; mais cela évolue.

Chantal de LINARES
Nous avons interrogé les animateurs eux-mêmes dans le suivi de notre expérimentation, car ce qui nous intéressait était de recueillir leur avis ; on a essayé d'observer ce qui marchait, mais il nous intéressait de recueillir l'avis de chacun des acteurs, et pas seulement d'avoir une parole. Ce qui nous a beaucoup frappé, c'est que l'on a vu des directeurs de structure, par exemple, que l'on n'interrogeait pas sur la façon dont ils entendaient former les personnels avec lesquels ils travaillaient, mais comment eux envisageaient leur formation continue ; c'était une question que l'on posait, peut-être un peu utopique, mais quand même !

Nous n'avons pas vu énormément de directeurs de structure, mais quand même quelques-uns, pas au même endroit, et ils disaient la même chose et cela nous a frappé ; il y a eu une période où l'on a formé à tour de bras à la gestion ; on a considéré que les structures d'animation, les associations, tout notre secteur, c'était comme de petites entreprises ; on a donc formé les gens à la gestion, très lourdement. Eux nous ont dit « ce dont nous avons besoin c'est d'une formation à la relation », pas seulement à la relation à l'individu, mais la relation au groupe, la relation à la société, la relation à l'évolution sociétale ; tout à l'heure, Christophe GOUTTEBARON le disait ; cela nous a conduit à faire des préconisations au Ministère de la jeunesse et des sports à l'époque, mais le service de formation avait du mal à venir aux réunions … On ne sait donc pas comment cela a pu circuler ensuite. Comme préconisation, on avait fait notamment « la possibilité de mise en place de groupes sur le modèle des groupes ball-ine » où les gens pouvaient exprimer leurs difficultés et les travailler avec des intervenants extérieurs, ce qui permettait de détricoter certaines difficultés, notamment dans la gestion des publics, car c'est là-dessus qu'ils rencontraient le plus de difficultés ; je pense aux jeunes qui s'approprient les espaces, par exemple, au détriment des petits.

Philippe LENGLET
Je vais me permettre, alors que je suis animateur, d'intervenir sur un élément autour de cette question de la formation ; pour ce qui est de l'accompagnement et des propositions d'action, d'animation, d'accompagnement des jeunes 11-15 ans, on n'est pas très bon en France ; il y a encore plein de choses à faire et pas vraiment de module de formation spécifique qui existe ; pourquoi ? Parce qu'en même temps, il y a une telle multiplicité de situations …

Je vous donne deux exemples, et comment un animateur, dans ces deux exemples, peut-il gérer les choses de la même manière ? C'est impossible ; prenez une ville comme Villiers-le-Bel où j'ai grandi, que je connais donc par cœur, où vous avez 30.000 habitants, sur 30.000 habitants, 1 habitant sur 2 a moins de 25 ans et 1 sur 3 a moins de 20 ans ; comment gère-t-on ? Prenez 15 % qui s'ennuient et qui ont des problèmes sur 15.000 habitants, en terme de chiffres, cela commence à représenter du monde. Et généralement, quand ils s'ennuient, ils deviennent une minorité agissante, et très agissante ; comment gère-t-on cette minorité ? On met 3 éducateurs, pas des animateurs, pour gérer en gros 1.500 jeunes qui posent problème ; pourquoi ? Parce qu'on n'a rien à leur offrir sur ce territoire.

Les élus, je les connais bien, ils font leur maximum, les équipes d'animation font leur maximum, mais elles n'ont pas les outils pour faire et elles sont totalement démunies ; et vous avez l'autre cas extrême, maintenant que je travaille dans l'Allier, où vous êtes en milieu rural, dans un village de 350 habitants, et les jeunes de 11-15 ans, ce sont 8 jeunes qui s'ennuient toute la journée, du lundi au dimanche dans l'abri-bus de la commune qui sert pour le transport scolaire ; vous êtes tranquille, là, il n'y a pas d'animateur, pas d'éducateur, personne ne se pose la question : comment former l'animateur qui va les accompagner ? De toute façon, tant qu'ils sont dans l'abri-bus, qu'ils nous foutent la paix, qu'ils ne tournent pas trop avec la mobylette, les jeunes ne sont pas un problème ; et quand ils font plus de 3 tours de mobylette, ils deviennent un problème ; comment va-t-on régler le problème ? En sortant et en râlant sur eux, et généralement en les renvoyant vers les parents et autres.

Ce sont deux problématiques totalement différentes ; aux jeunes en milieu rural, l'animateur qui voudra travailler avec les 11-15 ans ne va pas travailler de la même manière que l'animateur qui va travailler dans les quartiers, au bas des cités, avec les jeunes de ces cités ; il n'y a rien, pour le coup, en terme de formation, là ; absolument rien. Je connais une ville où la politique aujourd'hui est « on va prendre les grands frangins » ; c'est une formation grand frère ; le fait d'être grand frère, il va pouvoir nous gérer la maison de quartier ; comme c'est le grand frère, qu'il connaît les galères, puisqu'il les a vécues, il va pouvoir les régler ; sauf que lui est encore plus démuni. Il a vécu pendant dix ans dans une galère dans son quartier, et on le met en tant que personne ressource pour gérer la galère que lui n'a jamais pu gérer en tant qu'ado quand il était dans cette situation ; on se retrouve avec le diable qui se mord la queue ; cela ne veut pas dire que la stratégie du grand frère est toujours mauvaise attention, mais il faut arrêter ; on plaque des trucs comme cela, par ici, par là, à la va que je te fous, je le dis comme tel, mais en fait, à aucun moment on n'a travaillé sur « comment on forme de vrais animateurs qui vont « encadrer », accompagner, essayer de travailler au plus près de ces jeunes, de ces 11-15 ans, pour pouvoir faire en sorte qu'ils trouvent leur place dans la cité ? » C'est un vrai travail à faire, et pour l'instant, ce travail, je peux taper sur les élus, sur les associations d'éducation populaire, sur tout le monde, nous sommes tous démunis, nous ne savons pas quoi faire.

Chantal de LINARES
Je crois que cela passe obligatoirement par un travail d'analyse du terrain, du contexte, il n'y a pas de recette ; mais avec une réflexion pédagogique quand même …. Il est dommage que Jean-Marie BATAILLE ne soit pas là, il a travaillé sur la pédagogie de la décision, mais à partir de terrains précis et là, c'est passionnant ; on n'a pas beaucoup le temps, mais il est vrai qu'il y a des cas où l'on peut travailler avec de petits groupes sur des situations précises.

Olivier PINKERT, Responsable d'un service jeunesse dans les Yvelines
J'aimerais que l'on aborde l'aspect, vous en avez parlé tout au début, qui est essentiel à mon sens, on parle de formation et cela rentre dedans aussi, des espaces temps et peut-être de l'aspect psychologique du jeune ; j'ai l'impression que l'on a une approche des 11-15 ans du côté de l'adulte, avec nos préoccupations et questionnements d'adultes, et on ne se met pas à la place du jeune. Vous avez parlé d'espaces temps où le jeune se construit à travers ses pairs ; en quoi cela devrait nous faire peur ? Je pense au contraire que c'est quelque chose d'utile.

Je ne parle pas forcément de votre intervention, mais quand j'entends « on a besoin d'aller chercher les jeunes, ils ne viennent pas dans nos structures », cela nous pose question ; à des moments, n'est-il pas mieux que les jeunes soient ailleurs, entre eux, en train de se construire ? On parle de politique jeunesse depuis 2 jours maintenant à NEUJ PRO et cet aspect psychologique n'est pas mis en avant dans les politiques jeunesse, je trouve. Le jeune, à 11 ans, quand on va lui demander d'être autonome, est-il réellement en capacité d'être autonome à 11 ans ? Même si c'est une préoccupation de ce jeune, c'est quelque chose qu'il faut construire je pense ; la place de l'adulte : on parle de représentation du jeune dans les yeux de l'adulte, mais le jeune, comment nous voit-il ? Est-ce que l'on est un corps encadrant ? Un appui ? Autre chose ? Dernière chose, on accompagne le jeune, c'est une tranche d'âge difficile pour le jeune, difficile pour l'adulte, quelle est la place de la famille ? Comment accompagne-t-on également les parents sur cette tranche d'âge pour traverser cette période, on parle de période de rupture, mais c'est une période classique, pour la famille, c'est un moment difficile, et il faut peut-être l'accompagner également.

Mourad GUIBANE, Structure de quartier sur le Val de Rond à Bourges
Je tiens à dire aussi que le jeune a besoin de son espace, son espace personnel, son espace d'échange avec ses camarades d'école, ses camarades de club ; on l'oublie un peu j'ai l'impression, ils sont quand même scolarisés 35 heures durant la semaine, ils sont également adhérents dans des clubs de foot ; il faut relativiser les choses et ne pas trop s'inquiéter de les laisser à un moment donné dans leur espace d'échange.

Mickaël FUSEAU, Responsable d'une unité territoriale pour le Conseil général de la Gironde
Cette unité a pour mission d'accompagner des communes et intercommunalités rurales dans le développement de leur politique en direction des jeunes. Le constat que j'ai fait, quand je suis arrivé voici 5 ans sur ce territoire, c'est que j'ai commencé par déformer les élus avant de les former ; il a fallu casser leurs logiciels, ainsi que certains responsables de structures et d'animateurs ; pourquoi ? Parce que nous étions sur des temporalités décalées dans le monde rural ; un jeune, dans le monde rural, son bassin de vie sociale se déplace ; le collège n'est plus dans la commune, contrairement à l'école primaire, le lycée, on n'en parle même pas ; quant aux études …

Il y a déjà cette temporalité à prendre en compte, qui n'est pas celle de l'adulte ; la localisation, les déplacements, etc. Il a fallu déformer pas mal d'élus, même si beaucoup sont très valeureux, et énormément sont justement demandeurs de formation et d'accompagnement, pour que leur logiciel ne soit pas placé sur un regard d'adulte, mais sur un regard de société. La tentative d'expérimentation donc : il n'y a rien de grave à essayer de faire des choses ; oui, on va mettre un peu d'argent, peut-être pas, car il y a des choses qui existent, il faut peut-être juste les mettre en concordance ; cela va durer six mois ; « ah, cela dure 6 mois ? » ; pour un élu, c'est pénible ; il faut que cela dure 3 ans, 5 ans, 6 ans, 10 ans ; « non, l'action est pérenne, elle a des résultats sur 6 mois, après elle s'arrête, car les jeunes en 6 mois ont évolué, se sont déplacés, ont changé ».

Ce logiciel, pour le faire entrer dans les têtes, ce n'est pas évident ; en plus, nous avons une chose en France qui est agréable, c'est vrai, nous avons une belle démocratie, sauf que tous les 6 ans, cela change ; parfois, cela ne change pas, ce n'est pas forcément un bien, ce n'est pas forcément un mal ; mais pour ceux qui accompagnent dans l'ingénierie sociale, ou dans le conseil, ou dans la mise en œuvre d'actions, on parlait de temporalité, de durée, oui, c'est tous les jours, tous les matins, il faut y aller, il faut s'y coller, il faut changer, il faut accompagner, il faut renouveler. Il faut aussi changer le process et surtout le volant, l'entrée économique : « cela coûte tant ? » ; « mais vous venez de refaire la voirie du chemin, vous avez mis 80.000 € ; je vous parle d'une action qui va coûter 3.000 € » ; c'est aussi cela qu'il faut dire, c'est l'investissement que l'on met dans cette action, qui a des répercussions plus tardives ; oui, c'est un investissement qui ne rend pas forcément immédiatement quelque chose. Quand on refait une voirie, les concitoyens sont satisfaits, ils voient tout de suite la chose ; ce sont des petites choses qu'il faut essaimer dans les idées, les têtes, que les choses sont possibles ; il faut sortir des dispositifs ; c'est vrai, ce n'est pas sécurisant, il faut sortir du cadre législatif parfois, car il est sécurisant ; à chaque fois, un maire me dit « mais je vais être responsable » ; « oui, vous êtes responsable, de toute façon, vous l'êtes de fait ; alors, on essaie ou pas ? ». Il est vrai que c'est difficile pour beaucoup d'élus, et il faut le dire.

Thierry BUFFETAUD, Responsable du Pôle enfance jeunesse à Libourne
Je voulais revaloriser l'image des élus ; je ne suis pas du tout élu, mais il est vrai qu'un jour, dans un forum « parole aux jeunes » que nous avons organisé à Libourne en Gironde voici 3 ans, notre maire,

après avoir discuté avec ces jeunes (il y avait des élus, des acteurs sociaux, etc.), nous avions eu quelques soucis de structures qui avaient fermé pour ces jeunes, a tout simplement dit « la maison des jeunes, c'est la ville » ; en lançant cette idée, il a lancé une vraie dynamique, non seulement pour l'ensemble des services de sa ville, les services municipaux, aussi bien les nôtres, jeunesse, animation, que la culture, que l'ensemble des outils, mais cela a permis par exemple dans un premier temps la gratuité des bus pour les jeunes, l'ensemble des jeunes ; cela a permis de développer des actions très en lien avec ce qui existe déjà, le milieu associatif, et de ne pas s'enfermer dans des murs et des structures qui parfois sont compliquées à gérer, car souvent accaparées par un groupe, ou certains jeunes ; là, l'idée est de créer des structures, dans la notion de temps, avoir des projets qui dans le temps n'engagent pas trop longtemps, travailler sur l'éducation à l'image, car c'est aujourd'hui un des enjeux les plus importants, on le dit depuis hier ici même ; et donc, petit à petit, avancer dans la construction d'un projet, qui lie l'ensemble des services, des acteurs, y compris le Conseil général de la Gironde, qui est là et qui participe beaucoup, et le milieu associatif, et les jeunes eux-mêmes, bien sûr.

Nous sommes dans une forme de recherche-action, constamment les équipes s'interrogent sur ce que l'on vient de faire et continuent par petits pas sur de nouvelles actions : faut-il créer une structure ? Mais pour quoi faire ? Comment un accueil de loisirs qui accueillait jusqu'à 15 ans garde quand même les 11-15 ans, car on s'est rendu compte qu'il correspond à une certaine partie de ce public, on a créé une structure 12-17 ans qui, elle correspond à un autre public qui est en train de venir ; il faut là dire à jeunesse et sports qu'ils abaissent le principe des accueils de jeunes à 12 ans, car dans le cadre des accueils de jeunes, on peut négocier les quotas d'encadrement et un certain nombre de choses ; car le personnel est quand même coûteux, il faut le dire, pour les municipalités et tout le monde ; un accueil de jeunes fonctionne bien quand il y a une souplesse d'accueil, que le jeune peut arriver à 11 heures, manger avec ses camarades, repartir faire autre chose ; cette souplesse on peut l'avoir, mais pas à 1 pour 12.

Aujourd'hui, nous faisons fonctionner un accueil de loisirs pour les 12-17 ans dans les quotas d'encadrement d'un accueil de loisirs ; il y a tout cela à dépasser ; j'entendais parler de club ado tout à l'heure, je m'interroge sur la manière dont vous avez dépassé ces questions, car un certain nombre de choses nous bloquent ; et pourquoi l'animation s'est tournée vers la gestion ? Mais parce qu'on nous a amenés vers l'unique gestion, la Caisse d'allocations familiales, tout le monde nous amène sur du comptage, sur des bilans intermédiaires où l'on passe notre temps, et on ne passe pas notre temps à réfléchir sur le sens et travailler sur les questions de la formation du personnel, du temps qu'ils ont à passer ensemble. Dans nos accueils de loisirs, la nouvelle donne est la complexité de certains enfants qui deviennent très difficiles à gérer ; c'est travailler avec des éducateurs, des psychologues, etc. On a un vrai souci sur le sens des choses et les problèmes de terrain que l'on rencontre ; mais la dimension « la ville est la maison des jeunes aussi », c'est-à-dire que la ville doit leur appartenir aussi, quand les élus s'y engagent, entament un vrai travail, mais c'est très long, cela ne suffit pas.

Christophe GOUTTEBARON
Pour répondre à la question précédente, la temporalité de l'enfant et la structuration des territoires, c'est compliqué parfois aujourd'hui : le jeune va dans un collège, qui n'appartient pas à la même communauté de communes ; ce n'est donc pas le même financement, etc. ; aujourd'hui, il y a aussi à avoir une réflexion sur les territoires de vie des jeunes ; c'est aussi à prendre en compte. Le territoire de vie, les modes de transport, car en milieu urbain, les jeunes peuvent se déplacer plus facilement, mais en milieu rural, quand le collège est à 15 kilomètres, dans l'autre communauté de communes qui ne prend pas en charge parce que etc., c'est très compliqué ; il y a là-dessus effectivement quelque chose à travailler de manière plus pertinente.

Faire des communautés de communes de projets, tel qu'on aurait pu le penser, aujourd'hui, ce n'est pas du tout cela ; les communautés de communes ont été faites avec des découpages … parfois on ne sait pas comment, mais pas vraiment sur des projets, pas sur des bassins de vie ; cela dépend des endroits, mais je peux vous citer en Auvergne quelques communautés de communes qui ne sont pas du tout cohérentes ; c'est compliqué. Sur le besoin d'aller chercher les ados, je ne dis pas forcément, nécessairement, d'aller chercher les ados, mais aller voir aussi ce qu'ils font dehors, s'ils ont besoin de nous, s'ils connaissent la structure, aller discuter avec eux tout simplement ; à l'instant T, ils n'ont peut-être besoin de rien, mais peut-être que dans 8 jours, un mois, ils iront peut-être voir ce qui peut se passer au centre de loisirs ou à l'accueil ado.

Chantal de LINARES
Monsieur parlait de la psychologie ado, je ne suis pas psychologue, je suis sociologue, mais je pense qu'il est effectivement important de s'interroger sur la connaissance que l'on a des ados ; d'abord, il n'y a pas l'Adolescent, avec un A, il y a des adolescents ; selon que l'on est en milieu rural, milieu urbain, ce n'est pas la même chose ; et selon les classes sociales, les adolescents n'ont pas les mêmes modes de vie ; même s'il y a une culture jeune, je me bats souvent contre cela … Je ne me bats pas contre la culture jeune, mais on a un peu trop tendance à penser que la culture jeune unifie les adolescents, alors que ce n'est pas vrai ; à l'intérieur même de la culture jeune, il y a une segmentation.

J'ai vu des adolescents se confronter très durement entre des rockers et des rappers, les rappers considérant que les rockers étaient des bourgeois, et les rockers considérant que les rappers étaient des canailles ; quand vous avez les mêmes ados qui sont sur le même espace et qui s'affrontent, il est vrai que l'on a intérêt à mieux les connaître, à mieux savoir ce qu'ils portent en eux ; ce n'est pas une psychologie abstraite, même si la connaissance psychologique des ados est essentielle ; nous avons actuellement une connaissance psychologique des ados de plus en plus fine ; il faut voir le nombre d'ouvrages sur les adolescents qui sortent ; quelqu'un comme le professeur Philippe JAMET dont les livres sont très riches, intéressants et accessibles, ont beaucoup contribué à diffuser cette connaissance.

Ce qui me semble important par rapport aux ados, qu'ils soient dans leurs lieux de pairs, seuls ou avec d'autres, c'est le fait que c'est une génération qui expérimente. Olivier GALLAND, le sociologue de la jeunesse disait tout le temps que les jeunes maintenant ne sont plus dans une logique d'identification à leurs parents ; l'éducation ne consiste pas à ce qu'ils reproduisent les rôles sociaux de leurs parents, ils sont obligés d'expérimenter parce que le monde change complètement, que quelque part, ils le savent. Si vous interrogez un adolescent sur son rapport à l'environnement, il vous dira « mes parents ont une vie, je n'aurais pas du tout la même », ils le savent ; ils ne savent pas comment ni tout à fait pourquoi quelquefois, mais ils savent qu'il va leur falloir inventer un parcours, que dans ce parcours, ils sont dans une relative solitude, d'où l'importance, je pense, de cette dimension générationnelle qu'il faut construire. C'est pour cela que la sociabilité entre pairs dans un accueil ado est si importante ; c'est aussi parce qu'ils sont bien ensemble et qu'ils ont besoin de s'amuser, car on parle toujours des ados de façon extrêmement sérieuse, on est toujours en train de se lamenter parce qu'ils s'alcoolisent, etc., mais en fait, les ados ont aussi besoin de s'amuser, ils ont besoin d'avoir du plaisir ; ils en ont quand ils sont avec leurs copains.

Une des fonctions de l'accueil ados, du centre de loisirs, du groupe passerelle, quelles que soient les formes que cela prend, c'est leur permettre de se retrouver ensemble, de s'amuser, mais aussi de parler entre eux, de parler avec un adulte ; j'ai entendu des ados interviewés dans un des sites dire : « nous avons besoin de parler de l'amour, de la sexualité, de la mort aussi, de choses sérieuses, mais en même temps, on chahute avec l'animateur » ; c'est la personne qui représente le monde adulte, mais qui est encore proche d'eux ; ce n'est pas le grand frère, mais c'est une personne adulte ; c'est pour cela qu'il ne faut pas qu'ils soient tout seuls non plus ; il est garant d'une certaine manière du monde adulte, mais en même temps, il est à l'écoute ; c'est très complexe comme situation. Sur les temporalités et les lieux où aller chercher les ados, je ne sais pas s'il faut systématiquement aller les chercher ; je pense que les ados ont de temps en temps besoin qu'on leur fiche la paix, cela me semble évident ; sur les sites où nous sommes allées, en tous les cas, ce qui fonctionnait le mieux était le bouche à oreille ; ce sont les copains qui amènent les ados.

Après, il y a tout un travail à faire pour exister et vivre sur leurs lieux ; je vous ai cité ces animations qui avaient lieu au pied des immeubles ; dans ces animations de foot au pied des immeubles, les animateurs avaient dit aux ados « vous êtes avec nous de 21 heures à 23 heures, vos parents peuvent venir vous chercher » ; ensuite s'établissent des liens ; dans tous les sites où nous sommes allés, nous nous sommes aperçus que lorsque les familles sont en confiance, qu'elles ont un pied dans la structure, en même temps qu'il faut absolument que la spécificité de la relation de l'adolescent à l'animateur soit respectée, c'est-à-dire qu'il faut que puisse se produire des confidences, que des choses qui concernent la famille soient dites à l'animateur, que la famille ne soit pas forcément au courant ; il y a une sorte de secret professionnel qui est indispensable dans la relation avec l'adolescent de la part des animateurs ; mais cela n'empêche pas que les familles peuvent venir ; on a vu des repas organisés par les adolescents par exemple, les parents venaient et les adolescents

n'étaient pas du tout avec leur famille ; mais les familles étaient là et c'est ce qui permet notamment aux filles de venir, quand les familles peuvent avoir une relation avec la structure.

Sur l'autonomie, c'est vrai, c'est un terme un peu confus ; on confond souvent autonomie et indépendance ; l'indépendance, c'est quand on a besoin matériellement, économiquement, juridiquement de quelqu'un ; l'autonomie, c'est beaucoup plus en référence au monde des normes et des valeurs : se construire des normes et des valeurs qui seront ce qui va diriger notre vie ; c'est l'idéal de l'émancipation du citoyen au XVIIIème siècle et du sujet. L'autonomie est une question très complexe ; François de SINGLY prend toujours un exemple que je trouve assez intéressant ; il dit « l'adolescent a une autonomie partielle » ; sur ses études, il n'est pas autonome, ce sont ses parents qui décident ; mais sur une grande partie de ses loisirs, et de plus en plus, c'est lui qui décide de ce qui va faire référence, pour lui et son monde, notamment dans le domaine culturel. Le Ministère de la culture a montré comment, à partir de l'âge de 14 ans, les enfants ont décidé de leurs goûts et de leurs références en matière musicale, qui sont loin d'être superposables à ceux de leurs parents ; cela n'empêche pas que, pour d'autres pans de leur vie, ils ne sont pas autonomes ; l'autonomie va être progressive, par expérimentations successives ; cela va durer longtemps parce qu'ils sont par ailleurs dépendants, que la dépendance peut être un frein à l'autonomie ; c'est là la difficulté dans l'éducation aujourd'hui, car la jeunesse s'allonge indéfiniment.

Christophe GOUTTEBARON
On parle d'autonomie, mais on a peu parlé de passerelle pour que l'ado prenne des responsabilités ; dans le beau monde, on dit toujours « pour qu'il soit citoyen », en lui posant des règles que souvent on oublie de poser aux adultes ordinaires ; sur cet aspect, on a un petit changement de registre, y compris au niveau des animateurs ; on a été longtemps dans des stratégies d'animation qui étaient centrées sur « j'offre des activités à un public que j'ai en face de moi » ; je pense que pour les ados, c'est peut-être une erreur de casting que de toujours penser comme cela ; c'est plus la relation de la proximité, de la prise de contact, qui permet aux animateurs d'entendre des choses, et peut-être là de proposer les choses. On inverse complètement, je ne viens pas en tant qu'animateur avec ma solution catalogue, je viens écouter ce qui pourrait intéresser le public que j'ai en face de moi et j'essaie de monter un truc avec.

Cela nous a amenés à mettre en place un projet que l'on a appelé « coup de pouce », modestement ; pourquoi ? Nous avions en face de nous sans arrêt des jeunes qui nous disaient « tu me files du karting, tu me files ceci, tu me files cela », ce que l'on appelle l'offre de consommation, sur laquelle nous n'avions pas forcément envie de répondre. La première chose que l'on disait au jeune « tu demandes quelque chose à la chose publique, à ta municipalité, mais que fais-tu pour la société qui t'environne » ? Et on engageait un débat par rapport à cela ; « on va sûrement t'aider sur ton projet, mais toi, tu donnes quoi ? » On a finalement trouvé un dispositif où les jeunes, c'est modeste, c'est une centaine de jeunes, s'impliquent, une vingtaine d'heures de leur temps dans la vie sociale de leur environnement ; quelques-uns participent au montage d'une fête de quartier, un tournoi sportif, un ou deux iront aider aux restos du cœur, au Secours populaire, des choses comme cela ; et le jeune peut proposer son terrain support ; en face de cela, il a une proposition : une bourse qui n'est jamais versée en argent, mais qui est versée à un opérateur qu'il décide ; c'est souvent une inscription à un club sportif ; si c'est une fonction de loisirs, c'est 75 € ; si c'est une fonction formation, c'est 150 € ; cela peut être le permis de conduire, le BAFA, le brevet de secourisme, des choses comme cela.

On remarque des changements d'attitude de jeunes, qui viennent avec une autre relation auprès des professionnels et qui évoluent ; c'est aussi ce qu'il faut arriver à travailler : l'écoute individuelle, l'aide au projet, même s'il faut donner de gros coups de patte pour accompagner le projet, car le jeune a souvent une expression très brute ; après, il faut la construire avec lui ; cela marche, y compris à partir de 14 ans, même si dans la période 14-16 ans, cela a sans doute besoin d'accompagnement professionnel plus lourd que pour les plus âgés.

Participant
Je voulais citer un autre exemple pour permettre à des jeunes de manière collective de gérer, par exemple, un équipement ; nous avions un skate-park fermé pour des problèmes de sécurité, un groupe de jeunes souhaite le rouvrir, des mineurs, des majeurs, on leur a dit « banco, vous créez une association ensemble et vous vous donnez les moyens de nous aider à gérer cet équipement ». Il est vrai que cela a été laborieux, il a fallu prendre du temps pour trouver les moyens de faire développer l'équipement, remettre à niveau les rampes, etc., permettre la création de cette association mais il est

vrai que maintenant, nous avons ce skate-park géré par cette association dans laquelle des majeurs et des mineurs travaillent ensemble, accompagnés par un animateur qui vient de temps en temps ; quand ils appellent et qu'il y a un souci, on fait intervenir, de suite, des services techniques pour réparer les choses ; maintenant, depuis quelque temps, ils y organisent des contests par eux-mêmes, des concerts de rock également ; nous faisons un suivi de loin, à la fois de proximité, selon ce qui se passe, s'il y a des conflits, etc.

Les jeunes de l'association, quand il y a un souci conflictuel avec d'autres jeunes, s'il se passe des choses, ils sont les premiers à venir nous avertir, à demander que la police passe de temps en temps ; maintenant, ils travaillent avec une association de quartier, qui sont des personnes plus âgées ; il y a eu par exemple un site convivial fait à côté, avec barbecue, table, qu'utilisent les gens du quartier, car il y a un vrai lien entre ces jeunes qui font du skate et les personnes du quartier, notamment les personnes âgées qui sont les premières, le matin, à dire aux jeunes qui arrivent « cette nuit, on a entendu du bruit, que s'est-il passé ? » ; il y a de vraies relations. Nous aimerions nous impliquer beaucoup plus au niveau des animateurs, cela roule à peu près tout seul, en même temps cela prend du temps, mais c'est une vraie gestion d'équipement en commun qui est quand même assez intéressante.

Philippe LENGLET
On se disait en commençant « 2 heures pour un débat, c'est un peu long », et nous les avons faites ; c'est un peu normal, nous sommes en fin de journée ! Nous n'avons plus d'intervention, nous allons pouvoir bénéficier d'une pause ; je vous souhaite une bonne soirée, nous nous retrouverons pour le repas tout à l'heure et sinon, à demain matin.